

Complétez le texte suivant avec les adjectifs proposés :

vingt	dix-huit	cinq	deux	trente
quinze	sept	second	premier	locaux
législatif	législative	extraordinaire	préalables	constitutionnelle
absolue	territoriale	patrimoniaire	consécutifs	présidentiels

## Le Président de la République

Clé de voûte des institutions de la V<sup>e</sup> République, le Président de la République est élu pour ..... ans au suffrage universel direct, mode de désignation lui conférant une légitimité démocratique en rapport avec l'étendue de ses pouvoirs.

Ceux-ci sont soit personnels (parmi lesquels le recours au référendum ..... prévu à l'article 11 de la Constitution ; le droit de dissolution de l'Assemblée nationale ; les pouvoirs exceptionnels de l'article 16 ; la nomination du Premier ministre ; le droit de saisine du Conseil constitutionnel), soit soumis au contreseing du Premier ministre (parmi lesquels la nomination des ministres ; la convocation du Parlement en session ..... ; la signature des ordonnances ; la promulgation des lois ; le droit de grâce).

Plus généralement, c'est au Président de la République qu'il incombe de veiller au respect de la Constitution, d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de garantir l'indépendance nationale et l'intégrité ..... Il est le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

La réalité des pouvoirs du Président de la République peut être modifiée dans certaines circonstances : lorsque la majorité présidentielle et la majorité ..... coïncident, la fonction présidentielle prédomine ; à l'inverse, la « cohabitation » confère une suprématie politique de fait au Premier ministre.

La pratique des institutions et certaines réformes mises en œuvre au cours de la période récente ont renforcé le poids du Président de la République. Dans le même temps, la loi ..... du 23 juillet 2008 a accentué les pouvoirs du Parlement.

Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Cette règle, prévue par le premier alinéa de l'article 6 de la Constitution, est la conséquence de ..... réformes institutionnelles essentielles :

– la révision de la Constitution de 1962, réalisée par référendum selon la procédure de l'article 11 qui, en instaurant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, a conféré à la fonction une légitimité plus en rapport avec l'étendue de ses pouvoirs (avant cette réforme, le Président était élu par un collège constitué des parlementaires et d'élus .....);

– la révision de la Constitution de 2000, effectuée par la voie parlementaire, en application de l'article 89, mais approuvée par référendum, qui a réduit de ..... à cinq ans la durée de son mandat, mettant ainsi fin à la tradition républicaine française du septennat et optant pour une solution proche de la durée moyenne des mandats ..... applicables dans les autres pays.

L'élection se déroule entre ..... et trente-cinq jours avant l'expiration du mandat du Président de la République en exercice. Le terme du mandat est avancé en cas de décès, de démission ou de destitution du Président de la République (la vacance est alors constatée par le Conseil constitutionnel), ou en cas d'empêchement définitif du Président (c'est le Conseil

constitutionnel, préalablement saisi par le Gouvernement, qui déclare l'empêchement à la majorité ..... de ses membres). Dans ces cas, l'intérim est assuré par le Président du Sénat, qui dispose alors des pouvoirs du Président de la République, à l'exception du droit de dissolution de l'Assemblée nationale, du droit de recourir au référendum et du droit d'initiative en matière de révision constitutionnelle.

Tout citoyen français âgé de ..... ans révolus peut se porter candidat à l'élection présidentielle à condition d'avoir obtenu le parrainage de cinq cents élus nationaux ou locaux ; des dispositions complémentaires imposent une répartition géographique des parrainages (ceux-ci doivent être issus d'au moins ..... départements ou collectivités d'outre-mer différents sans que plus d'un dixième de ces élus proviennent du même département ou de la même collectivité d'outre-mer). C'est au Conseil constitutionnel qu'il appartient de vérifier la validité des candidatures. Par ailleurs, chaque candidat officiellement proclamé doit remettre au Conseil une déclaration ..... détaillée.

La campagne électorale officielle s'ouvre ..... jours avant le premier tour et se prolonge, le cas échéant, pendant les deux semaines séparant les deux tours. Dans les faits, les débats commencent bien avant cette ouverture officielle. L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours. Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour restent en compétition pour le ..... Celui-ci se tient quatorze jours après le ..... tour.

Le Conseil constitutionnel est seul juge de l'élection. Il est chargé de l'ensemble du contentieux électoral et examine, de ce fait, tant les contestations portant sur les opérations ..... à l'élection que celles relatives au scrutin lui-même.

L'article 6, alinéa 2, de la Constitution dispose, depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, que « *nul ne peut exercer plus de deux mandats* ..... ».

Sources : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-institutions-francaises-generalites/le-president-de-la-republique>